



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 26 juin 2023

Lycée Victor Hugo de Marseille (13) : Christine Gorce visée par une procédure de “mutation dans l’intérêt du service” !

La répression sans fin se poursuit au lycée Victor Hugo de Marseille (13).

En effet, après le licenciement d’Emmanuel Roux, AED et militant à la CGT, c’est aujourd’hui notre camarade Christine Gorce qui fait l’objet d’une procédure de “mutation dans l’intérêt du service”. Un deuxième AED, Elias Sobhy, également militant à la CGT, a également menacé de licenciement.

La situation au lycée Victor Hugo est bien celle d’une répression anti-syndicale tous azimuts, dans le contexte d’agissements inacceptables de la direction.

En effet, le 8 mars, plusieurs personnels avaient cherché à dénoncer des propos jugés sexistes et racistes, prononcés par le proviseur de l’établissement à l’encontre de deux élèves, en portant une banderole jugée « diffamatoire ». Les élu-es au CA du lycée, appuyés par les sections syndicales SUD et CGT, s’étaient déjà mobilisés en janvier et avaient alerté le rectorat sur de tels propos en demandant une audience auprès du recteur (demande qui reste encore aujourd’hui sans réponse). Manifestement, le rectorat contourne la CAPA pour éviter d’avoir à mettre en lumière les agissements du chef d’établissement.

Cette répression antisyndicale intervient par ailleurs après la mise en place d’une enquête dite à « 360 degrés », effectuée entre octobre et novembre 2022 au sein du lycée. Cette procédure fait écho à d’autres situations similaires, notamment le lycée Joliot-Curie de Nanterre (92).

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux
Belles, 75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



Pour SUD éducation, la réponse est claire : la responsabilité de la situation incombe à la direction de l'établissement, pas à nos camarades.

SUD éducation apporte son soutien inconditionnel aux deux AED, Emmanuel Roux et Elias Sobhy et à notre camarade Christine Gorce, contre les décisions arbitraires prises à la fois par la chef d'établissement et par le rectorat.

SUD éducation exige la levée immédiate de toutes les sanctions et la ré-intégration de Christine Gorce sur son poste.

Fédération SUD Éducation

📍 31 rue de la Grange aux
Belles, 75010 Paris

☎ 01 58 39 30 12

✉ fede@sudeducation.org

🌐 www.sudeducation.org

